

Démarche expérimentale en Urbanisme Favorable à la Santé

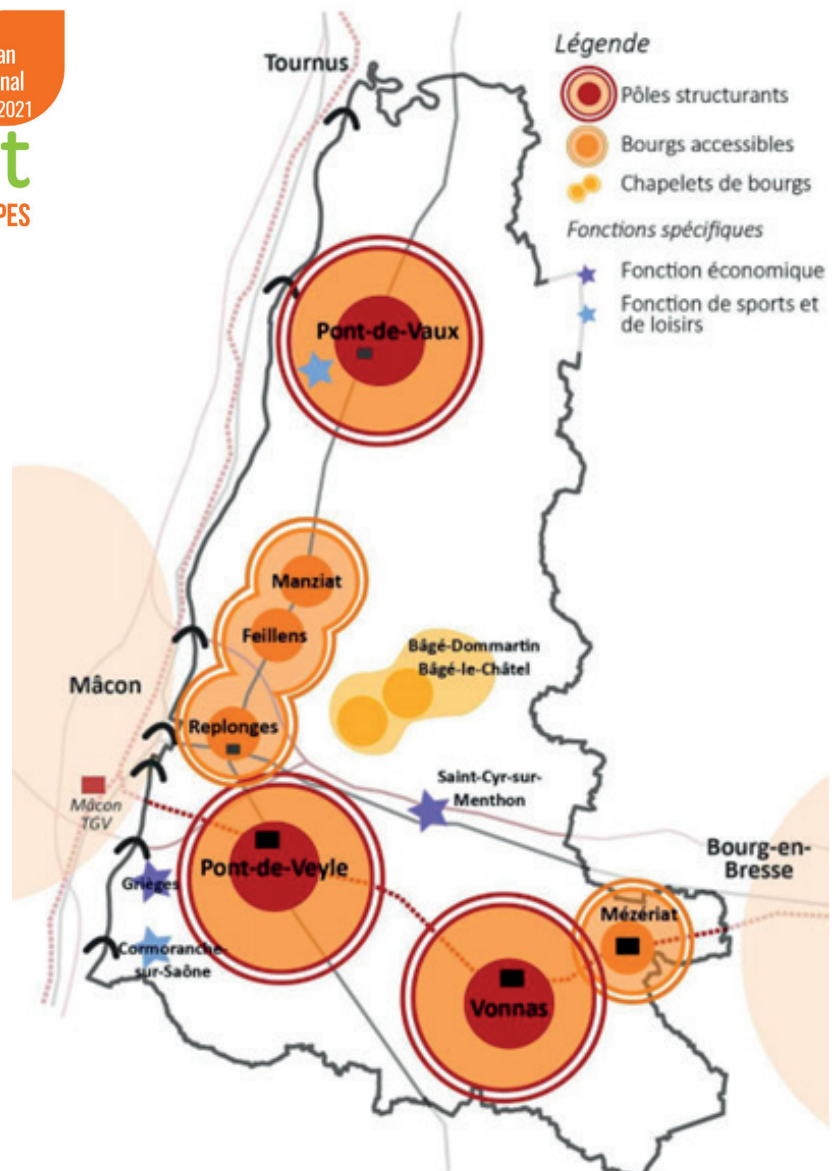
Contribution du PADD aux enjeux de santé du territoire

Scot Bresse-Val de Saône



Action 17 - PRSE3

Janvier 2021



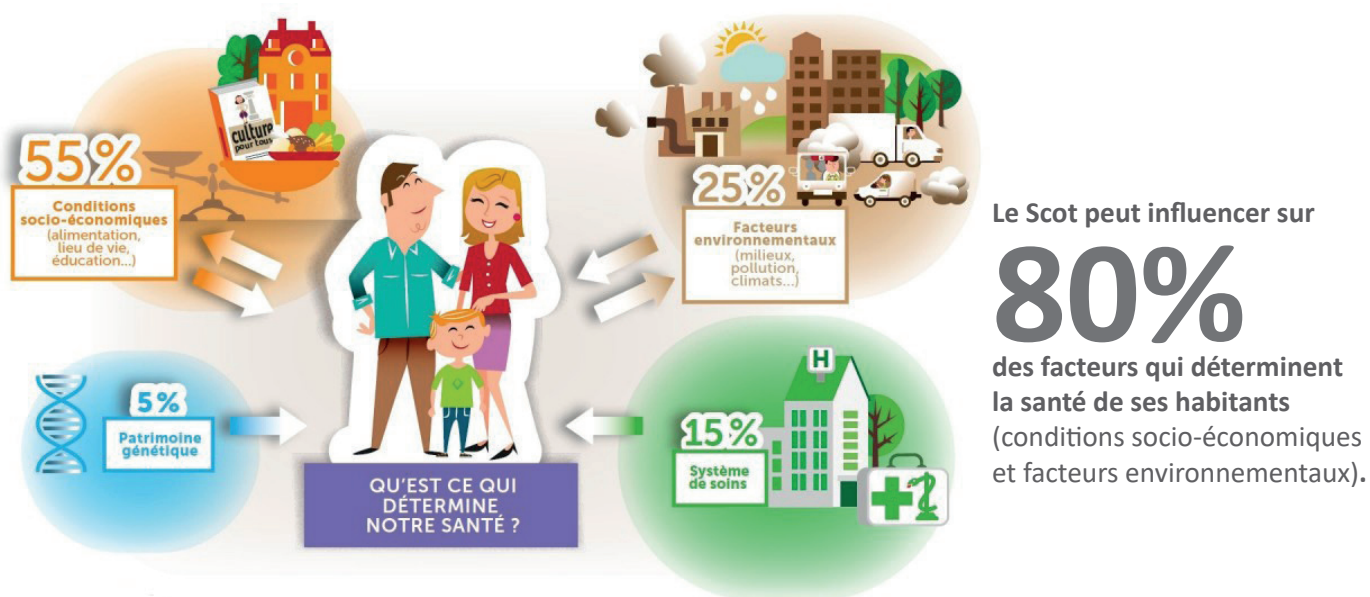
En quoi le SCOT Bresse-Val de Saône et son PADD peuvent contribuer à la santé et au bien-être des habitants de son territoire ?

Parce que la santé, ce n'est pas uniquement « l'absence de maladie ou d'infirmité » mais au contraire, « **un état de complet bien-être à la fois physique, mental et social** » (définition de l'OMS).

Celui-ci dépend d'un ensemble de facteurs auxquels les habitants d'un territoire sont exposés et qui vont contribuer positivement ou négativement à leurs bien-être et qualité de vie.

Ces facteurs, appelés en santé publique « **déterminants de santé** » dépendent pour partie des caractéristiques du territoire.

Or, les documents de planification traitent nécessairement des déterminants de santé du fait de leurs objectifs et des thématiques qu'ils abordent (les mobilités, le logement, la densité de population ...). Ainsi le Scot, en tant qu'outil de conception et de mise en œuvre d'une planification stratégique intercommunale, peut agir sur la majorité des déterminants de santé et contribuer (ou non) à la santé des habitants en inscrivant des **objectifs clairs d'amélioration des conditions de vie dans le document**.



Dans le respect des **principes du développement durable**, le PADD spatialise le projet politique stratégique et prospectif à 20 ans environ et fixe les **objectifs de développement du territoire**.

Il doit ainsi s'assurer du respect des équilibres locaux et de la mise en valeur de l'ensemble du territoire par une complémentarité entre développement de l'urbanisation, système de mobilités et préservation des qualités territoriales.

Quels enjeux spécifiques de santé publique pour le territoire de Bresse - Val de Saône ?

Six enjeux prioritaires ont été identifiés par le diagnostic sanitaire :

- 1** Un **vieillessement de la population** qui demande des besoins spécifiques en termes de mobilités, d'accessibilité, de services, de lien social (risques d'isolement relationnel) ;
- 2** Une part importante et en augmentation des **personnes seules et des familles monoparentales**, source de fragilités économiques et sociales, et d'isolement ;
- 3** Un **déficit de l'offre de soins** qui est insuffisante pour répondre à l'ensemble des besoins et qui souffre de l'absence de certaines spécialités ;
- 4** Un besoin de promouvoir et d'encourager les **activités physiques et les mobilités actives** pour contribuer à protéger les populations des maladies cardio-vasculaires et du diabète, pathologies présentes sur le territoire ;
- 5** L'amélioration de la **qualité de l'air**, notamment pour les particules fines et l'ozone ;
- 6** La préservation de la qualité du **cadre de vie et de l'environnement**, facteurs de santé mentale et physique.

Le PADD contribue-t-il à la santé des habitants du territoire de Bresse – Val de Saône ?

Pour répondre à cette question qui demeure complexe, la présente note propose une double approche :

- >> La première consiste à identifier et évaluer globalement quels déterminants de santé* sont impactés par les orientations d'aménagement du territoire,
- >> La seconde consiste à identifier et évaluer spécifiquement en quoi ces orientations répondent aux 6 enjeux du territoire pré-identifiés

A travers un regard « expert », cette double approche est complétée par des recommandations et/ou des précautions pour leur mise en œuvre et l'identification des impacts potentiels pour la santé des habitants et les points de vigilance à avoir en phase de mise en œuvre.

L'objectif n'est donc pas de « juger » de la pertinence des orientations politiques et stratégiques mais de les aborder au prisme des enjeux plus globaux de santé publique. En contribuant à l'amélioration de la santé des habitants, cette lecture du PADD peut conforter ces orientations et justifier de leur utilité publique.

Pour bien comprendre la grille de lecture :



Les orientations du PADD n'ayant pas un impact suffisamment significatif sur un déterminant de santé* et/ou un enjeu sont exclus de l'analyse. Seules sont représentées les orientations ayant un impact suffisamment significatif sur la santé.

Le tableau ci-après n'évalue le niveau de l'impact de chaque orientation sur les déterminants de santé et les enjeux sanitaires. Au stade du PADD, cette analyse reste précoce. Elle sera possible à partir du DOO qui définit les conditions de mise en œuvre des orientations générales. Ceci fera l'objet de la prochaine étape de l'expérimentation en Urbanisme Favorable à la Santé.

*Les déterminants de santé :

	Famille de déterminants	Les déterminants	Principales caractéristiques
	Biologie humaine	Facteurs individuels, génétiques et biologiques , tels que l'âge, le sexe, les caractéristiques héréditaires	Facteurs généralement non modifiables
	Environnements	Facteurs environnementaux liés à l'état des milieux dans lesquels évoluent les populations : qualité de l'air, de l'eau, des sols, ...	Facteurs non modifiables individuellement mais qui constituent des leviers d'action pour promouvoir la santé via des politiques publiques adaptées
		Facteurs environnementaux liés au cadre de vie : habitat, aménagement du territoire, transports, équipements et services publics, ...	
		Facteurs environnementaux liés à l'entourage social : famille, amis, emploi, pauvreté, soutien social, ...	
	Habitudes de vie	Facteurs comportementaux relevant de décisions individuelles : comportements à risque, addictions, alimentation, travail, culture, éducation, activités physiques, comportement sécuritaire, ...	Facteurs modifiables qui relèvent de décisions individuelles mais fréquemment influencées par l'environnement socio-culturel
	Organisation des soins de santé	Facteurs liés au système de soins : accessibilité et qualité de l'offre de soins tant préventifs que curatifs : soins de santé primaire, services spécialisés, ...	Facteurs influencés par les politiques de santé et l'environnement socio-culturel

D'après Lalonde, 1974

Par définition non modifiable, la « biologie humaine » est un déterminant de santé non concerné par la présente analyse.

1. REDUIRE LA VULNERABILITE DU TERRITOIRE PAR UN DEVELOPPEMENT PLUS SOUTENABLE

LES CHIFFRES CLÉS DE LA SANTÉ

- > *Il y a 2 à 5 fois plus de démence cérébrale dans les milieux très pollués (Lancet, 2018)*
 - > *En France, 48 000 personnes décèdent chaque année de la pollution de l'air (Santé Publique France)*
- > *L'utilisation régulière du vélo permet de diminuer de 10 à 28 % le risque de mortalité toutes causes confondues. La marche en permet une diminution de 10 à 22 % (OMS)*
- > *4 fois + c'est le risque d'obésité chez les personnes les plus défavorisées (Santé Publique France)*

1.1 PRESERVER LES RESSOURCES NATURELLES ET LA BIODIVERSITE

1.1.1 Protéger les réservoirs de biodiversité et les espaces agro-naturels supports de continuités écologiques



Enjeux impactés 4. Activités physiques - mobilités actives 6. Cadre de vie et environnement	Recommandations / précautions La protection et le développement de la nature en ville constitue l'orientation qui contribue le plus à la santé publique par son effet apaisant, la réduction des Ilots de Chaleur Urbain et l'absorption de certains polluants atmosphériques. Pour contribuer pleinement à une meilleure santé, les espaces naturels protégés ne doivent pas être sanctuarisés mais jouer un rôle récréatif et social, et rester accessibles à tous. Attention au développement d'espèces invasives et allergènes, aux insectes vecteurs et aux zoonoses : nécessité d'une gestion / entretien/ surveillance des espaces naturels.
Effets potentiels sur la santé Meilleure santé mentale (moins de dépression, stress et anxiété) Réduction : -Obésité /Diabète -Maladies cardio-vasculaires	Points de vigilance - Allergies / Asthme - Maladie de Lyme (tiques) - Leptospirose (rongeurs sauvages) - Echinococcose alvéolaire (champignons, baies, mains souillées)

1.1.2 Garantir à long terme la préservation de la ressource en eau du territoire



Enjeux impactés 1. Vieillesse de la population 6. Cadre de vie et environnement	Recommandations / précautions La question de l'accès à l'eau potable en période estivale doit être considérée à l'aune du changement climatique et impose le principe de précaution. A court terme, l'impact sanitaire est plus de l'ordre qualitatif par la pollution par les eaux usées et les pratiques agricoles. La question de la préservation de la ressource eau est étroitement liée à la protection des espaces naturels.
Effets potentiels sur la santé Déshydratation en cas de canicule/ fragilité des personnes âgées	Points de vigilance Maladies vectorielles en cas de pollution

1.1.3 Modérer la consommation d'espaces agricoles et naturels et réduire l'imperméabilisation des sols



Enjeux impactés 5. Qualité de l'air 6. Cadre de vie et environnement	Recommandations / précautions Cette orientation suppose de privilégier le renouvellement et la densification des espaces urbanisés. Cela peut induire une augmentation des populations exposées aux risques et nuisances (bruit, pollution de l'air). Les effets sur la santé de cette orientation dépendront de la qualité des projets d'urbanisme. Conditionnaliser l'ouverture à l'urbanisation à des critères de qualité environnementale et sanitaire pourrait être encouragée par le Scot. A noter que la réduction de l'imperméabilisation des sols contribue fortement à la réduction des Ilots de Chaleur Urbain.
Effets potentiels sur la santé Nombreuses pathologies liées au bruit (trouble du sommeil, ...), à la qualité de l'air, à la surchauffe urbaine.	

1.2 EVITER L'EXPOSITION DES POPULATIONS AUX RISQUES, NUISANCES ET POLLUTIONS

1.2.1 Prévenir en amont le risque d'inondation



Enjeux impactés 6. Cadre de vie et environnement	Recommandations / précautions Le risque humain demeure faible au regard du contexte hydrologique (configuration de plaine) mais les effets attendus du changement climatique invitent à l'instauration du principe de précaution.
Effets potentiels sur la santé Santé mentale (traumatisme, dépression à la suite d'une inondation) Mortalité par noyade	

1.2.2 Limiter les populations exposées au bruit et à la pollution de l'air



Enjeux impactés 4. Activités physiques et mobilités actives 5. Qualité de l'air 6. Cadre de vie et environnement	Recommandations / précautions Les nuisances et pollutions constituent un enjeu majeur en santé environnementale pour lequel l'aménagement du territoire a un rôle déterminant (capacité d'agir à la source sur l'émetteur et le récepteur). Les mesures en faveur de la réduction à la source restent néanmoins les plus efficaces et les moins coûteuses.
Effets potentiels sur la santé Meilleure santé mentale Réduction -Diabète -Cancers -Obésité -Maladies cardiovasculaires -Maladies respiratoires...	

1.3 TENDRE VERS LA NEUTRALITÉ CARBONE

1.3.1 Réduire la vulnérabilité énergétique



Enjeux impactés 1. Vieillessement de la population 2. Personnes seules et familles monoparentales 5. Qualité de l'air 6. Cadre de vie et environnement	Recommandations / précautions La sobriété énergétique participe de la qualité des logements en garantissant un meilleur confort thermique, une meilleure qualité de l'air intérieure tout en diminuant les charges et le risque de situation de précarité énergétique. Le remplacement des cheminées à foyer ouvert et des anciens poêles à insert ont un fort impact sur la qualité de l'air intérieur (émissions de particules fines et COV).
Effets potentiels sur la santé Meilleure santé mentale Réduction : -Maladies respiratoires -Maladies cardio-vasculaires -Cancers ...	

1.3.2 Renforcer l'indépendance énergétique du territoire au regard des énergies fossiles



Enjeux impactés 2. Personnes seules et familles monoparentales 5. Qualité de l'air	Recommandations / précautions Le développement des énergies renouvelables au détriment des énergies fossiles participe à l'amélioration de la qualité de l'air intérieur et extérieur et diminue les charges et la précarité énergétique.
Effets potentiels sur la santé Meilleure santé mentale (augmentation du pouvoir d'achat, bien-être) Réduction : -Maladies respiratoires -Maladies cardio-vasculaires -Cancers ...	

1.4 RÉDUIRE LES INÉGALITÉS TERRITORIALES ET SOCIALES

1.4.1 Renforcer l'armature territoriale



Enjeux impactés 1. Vieillesse de la population 2. Personnes seules et familles monoparentales 3. Offre de soins 4. Activités physiques et mobilités actives 5. Qualité de l'air 6. Cadre de vie et environnement	Recommandations / précautions L'organisation du territoire constitue une question centrale des Scot qui influe fortement sur la santé et le bien-être. L'équilibre recherché des fonctions territoriales vise à répondre aux besoins des populations et conditionne donc les modes de vie : accès au logement, aux commerces et services de proximité, aux équipements, à des espaces verts, sur de courtes distances. Mais ce principe peut être en inadéquation avec les stratégies résidentielles des habitants, les contraintes foncières et immobilières, les dynamiques des territoires d'influence, ... Et ne garantit pas de générer de la qualité urbaine ni du lien social et intergénérationnel.
Effets potentiels sur la santé Meilleure santé mentale et physique grâce à l'équité territoriale : accès à l'emploi, desserte efficiente, réduction de l'isolement et de la précarité...	

1.4.2 Maintenir une offre de services de santé pour l'ensemble des habitants du territoire du SCOT, en prenant appui sur les centralités



ENTOURAGE
SOCIAL



HABITUDES



OFFRE DE
SOINS

Enjeux impactés

1. Vieillesse de la population
2. Personnes seules et familles monoparentales
3. Offre de soins

Recommandations / précautions

Le Scot dispose de peu de moyens pour garantir une offre de soins dans un contexte où les besoins sont grandissants.

La télémédecine, souvent évoquée en milieu rural, reste conditionnée par la capacité des personnes âgées à maîtriser les nouvelles technologies numériques et ne doit pas être une médecine par défaut (renforcement de la précarité, perte du lien de confiance avec les professionnels...).

L'approche par l'offre de soins est insuffisante et doit s'élargir à la notion de solidarité, et cohésion sociale.

1.4.4 Poursuivre la couverture numérique du territoire



ENTOURAGE
SOCIAL



OFFRE DE
SOINS

Enjeux impactés

1. Vieillesse de la population
2. Personnes seules et familles monoparentales
3. Offre de soins
5. Qualité de l'air

Recommandations / précautions

Si le recours aux outils numériques permet de limiter les déplacements et contribue à la réduction des polluants atmosphériques, se pose l'enjeu d'équité sociale et générationnelle d'accès et de maîtrise de ces outils. La « fracture numérique » peut conduire à des phénomènes d'isolement social et de décrochage scolaire.

Un accompagnement qui cible les publics sensibles est nécessaire.

1.5 OFFRIR DES SOLUTIONS DE MOBILITÉ DANS UN CONTEXTE DE FAIBLE DENSITÉ

1.5.1 Développer des mobilités alternatives à la voiture individuelle, adaptées aux différents contextes du territoire



CADRE DE VIE



HABITUDES

Enjeux impactés

1. Vieillesse de la population
2. Personnes seules et familles monoparentales
5. Qualité de l'air
6. Cadre de vie et environnement

Recommandations / précautions

Le report modal vers une offre de transport collectif s'accompagne d'une diminution des émissions de polluants atmosphériques. Mais en l'état actuel de l'offre, il est peu probable que cela est une incidence notable sur l'amélioration de la qualité de l'air.

Le développement de mobilités alternatives à la voiture individuelle peut avoir un impact positif non négligeable sur l'isolement de population précaire (accès aux services) et l'amélioration des situations économiques (augmentation du pouvoir d'achat).

Le recours au télétravail, s'intensifiant depuis la crise sanitaire, peut à ce titre s'avérer plus efficace.

Effets potentiels sur la santé

Nombreuses pathologies liées aux pollutions atmosphériques
Diminution des nuisances sonores (confort et bien-être)

1.5.2 Créer un maillage « modes doux » attractif et synergique, permettant de relier les lieux de vie aux centralités urbaines et économiques



Enjeux impactés 1. Vieillesse de la population 4. Activités physiques et mobilités actives 5. Qualité de l'air	Recommandations / précautions Dans un contexte de fort développement de l'usage du vélo électrique, la stratégie de déploiement d'un maillage « modes doux » doit être étendu au-delà des courtes distances de moins de 4 km. Cette distance peut en effet être largement doublée grâce à l'assistance électrique, d'autant plus que le territoire est marqué par un faible relief. Il est également nécessaire de prévoir et encourager à proposer dans l'espace public des centralités, une offre suffisante, adaptée et sécurisée de stationnement. Prévoir des itinéraires qualitatifs (paysage) et ombragés en été, contribue à inciter le recours aux modes doux comme moyen de transport.
Effets potentiels sur la santé Réduction : -Maladies cardiovasculaires -Cancers -Diabète -Obésité -Ostéoporose -Troubles cognitifs et maladies neurologiques -Maladies respiratoires chroniques Meilleure santé mentale	

2. VALORISER LES RESSOURCES LOCALES POUR DEVELOPPER LES ACTIVITES ET L'EMPLOI

LES CHIFFRES CLÉS DE LA SANTÉ

- > **19,3 milliards d'euros** : le coût annuel de la santé mentale en France (Santé Publique France)
 - > Entre 1976 et 2005: 13 jours de vague de chaleur,
30 jours estimés à horizon proche et 55 d'ici 2070 (Diagnostic du PCAET Communauté de communes Bresse et Saône)
- > **Seuls 42% des adultes et 23% des enfants consomment au moins 5 fruits et légumes par jour. La nutrition est impliquée dans l'apparition de la plupart des maladies chroniques.** (Inserm)

2.1 FAIRE DE L'ESPACE AGRICOLE ET NATUREL UN PILIER DE L'ORGANISATION DU TERRITOIRE

2.1.1 Améliorer la captation locale de la valeur ajoutée des activités agricoles et forestières



Enjeux impactés 6. Cadre de vie et environnement	Recommandations / précautions Encourager la diversification de la production agricole par le développement des filières courtes participe de différentes façons à la santé de la population : - Possibilités d'accéder à une alimentation saine et de qualité, tant d'un point de vue nutritionnel qu'environnemental - Limitations des déplacements - Participation à la pérennisation de l'activité agricole et à la création d'emplois - Limitation des entrants chimiques et amélioration de la qualité des sols et de l'eau Néanmoins, cela nécessite d'accompagner les changements de comportement des citoyens afin de générer une demande sociale et un « marché » pour les producteurs.
Effets potentiels sur la santé Qualités nutritionnelles indispensables à une bonne croissance Maintien de l'immunité et de la fertilité Favorise un vieillissement réussi (performances cognitives, entretien de la masse musculaire, lutte contre les infections)	Points de vigilance Vigilance concernant les coûts des produits alimentaires : accentuation des inégalités

2.1.3 Préserver et valoriser la qualité des terroirs agricoles dominants, et les terrains à fort potentiel agricole et/ ou à forts enjeux environnementaux



Enjeux impactés 4. Activités physiques et mobilités actives 6. Cadre de vie et environnement	Recommandations / précautions La préservation des espaces agricoles participe de la qualité du cadre de vie à condition que les pratiques agricoles limitent l'usage des entrants chimiques et l'exposition des populations. Cela nécessite également de densifier les espaces urbains. Si cette action favorise les déplacements de courtes distances et le recours aux modes actifs, ce mode d'urbanisation doit tenir compte des contraintes liées à la proximité des habitants (garantir l'intimité et préserver des nuisances de toutes natures).
Effets potentiels sur la santé Meilleure santé mentale Impacts positifs de la pratique de modes actifs sur la santé	Points de vigilance Exposition des populations à des polluants et nuisances

2.2 SOUTENIR LES AUTRES GRANDES FILIÈRES PRODUCTIVES DU TERRITOIRE

2.2.1 Apporter un soutien aux filières industrielles et artisanales

2.2.2 Anticiper les besoins d'aménagement et de renouvellement des espaces d'activités



Enjeux impactés 4. Activités physiques et mobilités actives 6. Cadre de vie et environnement	Recommandations / précautions Le maintien voire le développement de l'emploi local contribue à la qualité de l'environnement social, aux interactions et au développement personnel. Il peut être vecteur de mobilités actives à condition de créer les conditions de circulation adéquates. Attention à veiller à la nature des activités industrielles et artisanales, source de nuisances et pollutions potentielles.
Effets potentiels sur la santé Meilleure santé mentale Impacts positifs de la pratique des modes actifs L'accès à l'emploi participe à une meilleure santé générale (niveau de vie augmenté).	Points de vigilance Maladies professionnelles Nuisances et risques sur le lieu d'emploi

2.3 RENFORCER L'ÉCONOMIE PRÉSENTIELLE

2.3.1 Maîtriser l'évolution des espaces commerciaux, en confortant les espaces existants



CADRE DE VIE



ENTOURAGE SOCIAL



HABITUDES

Enjeux impactés

1. Vieillissement de la population
2. Personnes seules et familles monoparentales
3. Offre de soins
4. Activités physiques et mobilités actives

Recommandations / précautions

Une offre commerciale de qualité et diversifiée dans les centres est vecteur d'interactions et de lien social, notamment intergénérationnel. Une attention particulière doit être portée au traitement qualitatif de l'espace public (présence de bancs, d'espaces ombragés) pour favoriser l'attractivité des centres.

Elle peut également participer du développement d'une offre de soins de proximité.

Enfin, elle peut favoriser de meilleurs comportements d'achats alimentaires et les mobilités actives si les conditions sont réunies (type d'enseignes commerciales et aménagements de la voirie et de l'espace public en faveur du piéton et du vélo).

Effets potentiels sur la santé

Plusieurs impacts positifs sur la santé en termes de santé mentale

Une bonne offre de soins est un facteur de bonne santé.

Impacts positifs de la pratique de modes de déplacement actifs.

Points de vigilance

Vigilance concernant l'offre alimentaire et commerciale : les coûts peuvent entraîner une accentuation des inégalités.

Attention aux commerces impliquant de la « malbouffe »

2.3.2 Soutenir et accompagner le développement de l'économie résidentielle



CADRE DE VIE



ENTOURAGE SOCIAL



HABITUDES

Enjeux impactés

1. Vieillissement de la population
2. Personnes seules et familles monoparentales
3. Offre de soins
4. Activités physiques et mobilités actives

Recommandations / précautions

Le développement de cette offre peut s'avérer particulièrement opportun pour les populations fragiles qu'accueillent le territoire mais également pour attirer de nouveaux ménages et catégories socioprofessionnelles, et créer les conditions d'une mixité sociale.

Effets potentiels sur la santé

Meilleure santé mentale et physique générale (amélioration des conditions de logement)

2.3.3 Renforcer les fonctions touristiques et l'identité bressanne



Enjeux impactés 6. Cadre de vie et environnement	Recommandations / précautions La préservation et mise en valeur des paysages et du patrimoine participe de la qualité du cadre de vie à condition que l'offre touristique profite également à la population et l'emploi local.
Effets potentiels sur la santé Meilleure santé mentale Renforcement du lien social (valorisation d'un commun)	Points de vigilance L'offre d'emplois doit s'adresser en priorité aux personnes du territoire pour ne pas créer un sentiment d'injustice (perte de l'estime de soi)

3. ADAPTER LES CONDITIONS D'ACCUEIL AUX EVOLUTIONS SOCIODEMOGRAPHIQUES ET A L'HABITAT

LES CHIFFRES CLÉS DE LA SANTÉ

- > **40% des Français se déclarent gênés à la maison par les nuisances sonores.**
- > **Le bruit des transports représente près de 80 % du bruit émis dans l'environnement en France (OMS)**
- > **L'OMS recommande 12m² d'espaces verts de proximité par habitant.**
- > **900 000 personnes de plus de 60 ans sont en situation d'isolement à la fois des cercles familiaux et amicaux. La précarité accentue les situations d'isolement. (Petits frères des pauvres)**

3.3 PRODUIRE UNE OFFRE DE LOGEMENT DIVERSIFIÉE

3.3.1 Favoriser le développement de produits nouveaux



Enjeux impactés	Recommandations / précautions
1. Vieillesse de la population 2. Personnes seules et familles monoparentales	La diversification de l'offre de logement permet de répondre aux besoins spécifiques des populations fragiles et à leur maintien sur le territoire. Elle permet ainsi de garantir de bonnes conditions de vie à ces populations et favorise la diversité sociale dans les communes. Le renouvellement de l'offre est une opportunité pour instaurer des critères de qualité (accès à un balcon, cœur d'îlot végétalisé...). En revanche, le Scot n'aborde pas la question des possibles évolutions du parc existant, tant dans la volumétrie des logements que dans leurs qualités thermique et environnementale. 32% du parc de logement a plus de 70 ans et nécessitent des réhabilitations lourdes pour répondre aux normes environnementales et sanitaires. Une réflexion spécifique devrait être engagée sur la réhabilitation du parc existant afin qu'il puisse mieux répondre aux besoins et normes actuelles.
Effets potentiels sur la santé	
Réduction des maladies liées au mal logement : maladies respiratoires, cardiovasculaires, neurologiques (si présence de plomb), maladies infectieuses, ... Meilleure santé mentale (troubles psychiques, mieux-être, estime de soi). Réduction des accidents domestiques.	

3.3.2 Conforter l'offre locative sociale



Enjeux impactés 1. Vieillesse de la population 2. Personnes seules et familles monoparentales	Recommandations / précautions L'offre locative participe de la diversité sociale mais le sujet ne doit pas être traité seulement dans sa dimension quantitative mais également qualitative. D'autant que l'objectif premier vise le maintien du parc sans en qualifier son état.
Effets potentiels sur la santé Maladies liées au mal logement maladies respiratoires, cardio-vasculaires, neurologiques (si présence de plomb) Meilleure santé mentale	Points de vigilance Sentiment d'injustice (baisse de l'estime de soi)

3.4 PORTER UNE AMBITION PLUS FORTE SUR LE RENOUVELLEMENT URBAIN, AVANT TOUTE CONSTRUCTION NEUVE

3.4.1 Viser un objectif de reconquête de 30% de la vacance excédentaire



Enjeux impactés 1. Vieillesse de la population 2. Personnes seules et familles monoparentales 3. Offre de soins	Recommandations / précautions Une attention particulière devrait également être portée à la qualité thermique et environnementale des logements vacants afin de créer de bonnes conditions sanitaires et des typologies adaptées aux populations fragiles. La possibilité d'évolution des usages de ces logements n'est pas abordée, alors que ceux-ci pourraient convenir à l'accueil de praticiens de santé.
Effets potentiels sur la santé Réduction des maladies liées au mal logement : maladies respiratoires, cardio-vasculaires, neurologiques (si présence de plomb), maladies infectieuses, ... Meilleure santé mentale (troubles psychiques, mieux-être, estime de soi). Réduction des accidents domestiques.	

3.4.2 Mobiliser les friches et les espaces mutables



Enjeux impactés 4. Activités physiques et mobilités actives 5. Qualité de l'air	Recommandations / précautions La reconversion des friches participe au maintien des espaces naturels et agricoles. Leur proximité aux pôles structurants et gares constituent une opportunité de développer l'usage des modes actifs et de limiter les nuisances sonores et la pollution atmosphérique, à condition de créer les bonnes conditions de pratique.
Effets potentiels sur la santé Réduction : maladies cardiovasculaires, cancers, diabète, obésité, ostéoporose, troubles cognitifs et maladies neurologiques, maladies respiratoires chroniques	

3.4.3 Produire des logements en construction neuve en valorisant en priorité les espaces de dents creuses proches des centralités



Enjeux impactés 1. Vieillesse de la population 2. Personnes seules et familles monoparentales 4. Activités physiques et mobilités actives	Recommandations / précautions Cette orientation participe à la densification des entités urbaines dont les effets sur la santé peuvent s'avérer délétères si aucune attention n'est portée à la qualité des logements ni à la présence d'espaces végétalisés.
Effets potentiels sur la santé Voir 331	

3.5 PROMOUVOIR UN DÉVELOPPEMENT RESPECTUEUX DES PAYSAGES ET DES PATRIMOINES

3.5.1 Préserver les qualités du grand paysage



Enjeux impactés 6. Cadre de vie et environnement	Recommandations / précautions Le grand paysage participe au rafraîchissement urbain (ICU) et à une meilleure qualité de l'air (capacité d'absorption des végétaux). Pour les habitants du territoire, le paysage est constitutif d'un cadre de vie de qualité. Afin de tirer bénéfice de ces paysages d'un point de vue social, ceux-ci doivent être accessibles et supports d'activités récréatives ou sportives.
Effets potentiels sur la santé Impacts positifs sur la santé des pratiques d'activités physiques et sportives. Meilleure santé mentale (estime de soi, sentiment d'appartenance).	

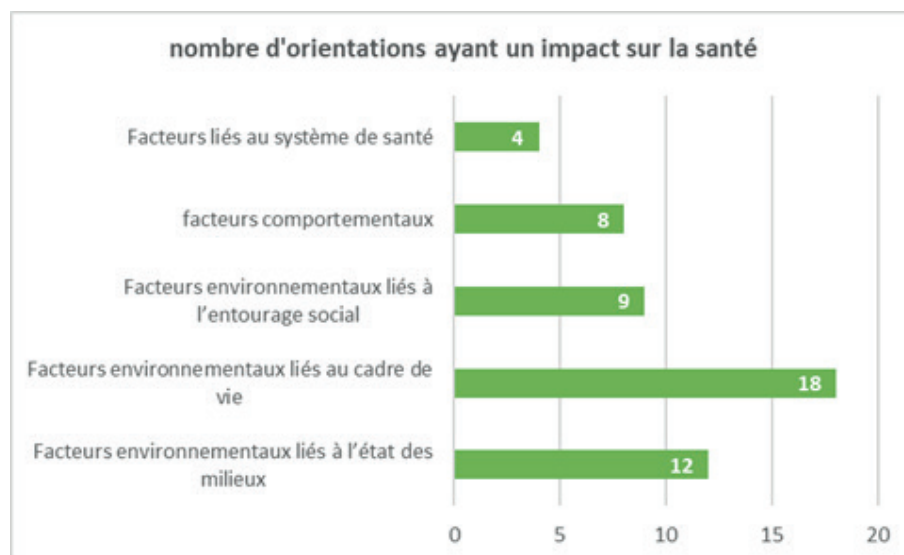
3.5.2 Valoriser la qualité du paysage urbain



Enjeux impactés 6. Cadre de vie et environnement	Recommandations / précautions Le sentiment de bien-être est essentiel pour la bonne santé des habitants. La qualité du cadre de vie, le sentiment d'appartenance et d'identité, sont des vecteurs importants de cet état mental.
Effets potentiels sur la santé Meilleure santé mentale (Estime de soi, sentiment d'appartenance)	

PADD et déterminants de santé

A la lecture de cette grille d'analyse, il apparaît clairement que le Scot, au travers des orientations de son PADD, peut contribuer à la santé de ses habitants car il est en interaction avec l'ensemble des déterminants de santé.



Les facteurs environnementaux liés au cadre de vie et à l'état des milieux sont les plus impactés par les orientations du PADD. Cependant, les autres facteurs le sont également mais dans une moindre mesure. Ceci s'explique aisément par le fait que le Scot doit d'une part répondre aux objectifs du développement durable (*principe d'équilibre entre le renouvellement urbain, le développement urbain maîtrisé, le développement de l'espace rural et la préservation des espaces naturels et des paysages ; principe de diversité des fonctions urbaines et de mixité sociale ; principe de respect de l'environnement, comme les corridors écologiques, et de lutte contre l'étalement urbain*). Et, d'autre part, en tant que document de planification stratégique à long terme, il est destiné à servir de cadre de référence pour les différentes politiques sectorielles, notamment celles centrées sur les questions d'organisation de l'espace et d'urbanisme, d'habitat, de mobilités, d'aménagement commercial, d'environnement, dont celles de la biodiversité, de l'énergie et du climat...

A noter que la majorité des orientations auront un impact « indirects » sur la santé, c'est-à-dire qu'elles ne permettent pas la guérison (approche curative) mais contribuent à créer des conditions de vie favorables à la santé pour prévenir l'apparition et le développement de pathologies liées à notre environnement (approche préventive).

Le Scot participe en revanche pleinement à la santé des habitants par le prisme de :

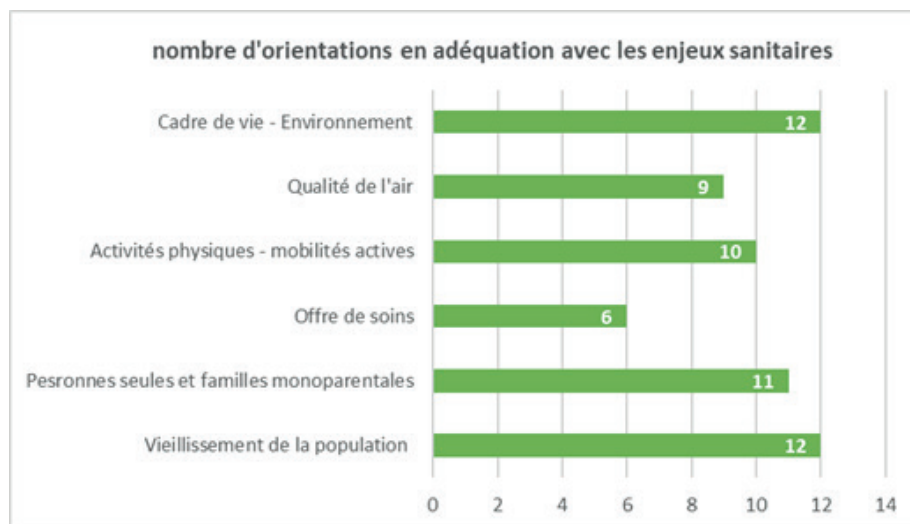
- La protection de la biodiversité, des espaces agricoles et naturels
- La limitation de l'exposition des populations aux pollutions et nuisances
- La création d'un maillage « mode doux »
- Le renforcement de l'armature territoriale
- Le développement d'une offre commerciale de proximité

Néanmoins, c'est au stade de la mise en œuvre de ces orientations que leurs impacts, tant dans leur intensité que dans leurs effets (positifs ou négatifs) seront déterminés. En effet, ce sont les conditions de mise en œuvre qui seront déterminantes pour la santé. Par exemple, la densification urbaine peut s'avérer positive ou négative en fonction de la végétalisation, de la présence d'espaces publics de qualité, du respect de l'intimité, de la qualité architecturale, de la variété des typologies de logement, ... Une même orientation peut ainsi générer des effets contraires.

Le DOO constitue donc une étape importante pour évaluer la contribution possible du Scot à la santé des habitants du territoire. L'approche sanitaire peut également s'avérer intéressante pour conforter certaines orientations et déterminer le caractère « prescriptif » ou non de celles-ci. En effet, la santé renvoie à la notion d'utilité publique de la stratégie d'aménagement du territoire.

PADD et enjeux sanitaires

A l'exception de l'enjeu lié à l'offre de soins, le PADD répond globalement de façon uniforme aux autres enjeux (ceux de vieillissement et de cadre de vie demeurent toutefois les plus impactés par les orientations du PADD).



Comme pour les déterminants de santé, les orientations impactent majoritairement de façon indirecte les enjeux sanitaires. Le Scot participe cependant pleinement à la santé des habitants par le prisme des orientations citées précédemment, à l'exception du développement d'une offre commerciale de proximité.

Hormis quelques orientations « ciblées », celles-ci impactent plusieurs enjeux de façon croisée. Si l'on peut douter de l'efficacité de ces orientations à répondre à court terme à ces enjeux (qualité de l'air par exemple), le PADD du Scot fixe des orientations qui jouent bien ce rôle de cadre de référence des politiques publiques en instaurant des principes d'aménagement adaptés. Des effets à moyen terme pourraient ainsi s'observer.

Comme pour les déterminants de santé, c'est au stade du DOO que leurs impacts réels seront évaluables. L'approche en Urbanisme Favorable à la Santé va ainsi dans le sens des orientations portées par le PADD. Néanmoins, il aurait été intéressant de mettre en avant le caractère transversal de l'enjeu de santé et construire « l'architecture » du PADD au prisme de cette thématique. La stratégie aurait pu « gagner » en cohérence et mieux lier entre eux les 3 grands chapitres du PADD.